L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLES-ORLEANS.

JEUDI 11 MARS 1880.

Les discussions sur le tarif en France.

Un discours de M. Rouher.

Nous lisons dans la *République française* :

La Chambre, dans la séance de samedi, consacrée encore à la discussion générale sur les tarifs de douanes, a pendant plusieurs heures entendu M. Rouher. L'ancien ministre de l'empire a déclaré, dès le début, qu'il prenait la parole, entraîné par le sentiment de sa responsabilité, et qu'il éviterait toute allusion politique. La majorité de la Chambre a su écouter en silence ces paroles, qui semblaient lui proposer un pacte auquel, ainsi qu'on le verra, elle est restée fidèle.

Le discours de M. Rouher peut se diviser en deux parties, fort inégales du reste : la première, toute historique et comprenant ce qui regarde l'origine des traités de 1860; la seconde, défendant ces traités quant à leurs résultats et contenant un éloge des théories libérales.

Les *Débats* rendent compte de la seconde partie du discours :

Puis la Chambre a repris la discussion générale du projet de tarif de douanes, et l'honorable M. Rouher a continué le discours que l'heure avancée l'avait forcé d'interrompre samedi. Après avoir exposé dans la dernière séance l'historique des traités de 1860 et examiné longuement la situation économique qu'ils ont créée à la France, il s'est attaché à réfuter les diverses objections tirées de l'état de l'industrie française qu'on représente volontiers comme agonisante, de la concurrence américaine, et enfin des changemens récemment introduits par plusieurs nations européennes dans leur régime économique. Il a démontré que l'industrie française a dû aux traités de 1860 de pouvoir atteindre, de 1871 à 1875, à un haut degré de prospérité ; elle a été frappée la dernière par la crise partie de l'étranger, et nulle ne l'a supportée comme elle. Quant à la concurrence de l'Amérique, M. Rouher ne la juge pas si redoutable qu'on veut bien le dire ; ses produits n'ont ni la perfection ni le goût des produits français, et nous pouvons lutter contre eux sans désavantage.

Enfin, il n'y a pas lieu de se préoccuper outre mesure des tarifs autonomes établis par l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. A la suite, il faut bien le dire, des velléités de réaction économique qui se sont produites chez nous dès 1872 et 1873. Ces tarifs disparaîtront au fur et à mesure des négociations, et, dans tous les cas, ce n'est pas en exagérant les nôtres, comme la commission le propose, qu'on obtiendra des concessions.

L'orateur a terminé par des considérations générales sur la portée de ses propositions. Il a montré que, pour le plus grand profit de quelques uns, frapperait dans leurs intérêts non seulement la masse des consommateurs, mais encore les industries d'exportation qui ont eu le courage de poursuivre la lutte et n'ont rien épargné pour la soutenir avec avantage.

Après le discours de M. Rouher, la clôture de la discussion générale a été prononcée.

Le rétrocession de l'Alsace proposée. — Dans la discussion du budget allemand au Reichstag, M. Bebel, socialiste s'est élevé contre les charges militaires toujours croissantes. Il a fait ressortir qu'au point de vue industriel l'annexion de l'Alsace-Lorraine avait été une faute, puisque c'est la concurrence de l'industrie alsacienne qui a amené le chômage dans les fabriques de tissu de la Saxe. A son avis, le sort de l'Alsace aurait dû être réglé par elle-même ou par un tribunal européen.

Il propose de céder l'Alsace à la France contre une indemnité qui serait employée pour élever l'état d'instruction du peuple, et permettrait de réduire les impôts.

Enfin, il a affirmé que la démocratie sociale allemande n'a rien de commun avec le nihilisme russe.

Les agents consulaires à l'étranger. — Un jeune agent consulaire, M. Emile Meyssonnier, vient de mourir à la suite d'une courte maladie, à Lyon, où il était allé prendre possession de la gérance du consulat général de France.

M. Emile Meyssonnier appartenait depuis huit ans à la carrière consulaire ; après avoir été attaché à la direction commerciale, il avait passé brillamment l'examen consulaire et avait été reçu élève consul en 1879.

Il était fils de M. Emile Meyssonnier, vice-consul de France au Pirée.

— Le *XIXe Siècle* annonce la mise en disponibilité de M. de Laverteville, qui avait été nommé, il y a une dizaine de mois, ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement de Haïti, en remplacement de M. le vicomte de Rochechouart.

Voici ce qu'ajoute notre confrère parisien :

Il y a une dizaine de mois, M. de Laverteville fut nommé ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement d'Haïti, en remplacement de M. le vicomte de Rochechouart, qui venait de succomber à son poste aux atteintes de la fièvre jaune.

M. de Laverteville attendit huit mois, puis il se décida à partir pour Port-au-Prince. Mais, à peine débarqué, il écrivit à M. Waddington que ne se sentant pas bien, il sollicitait un congé, et que, d'ailleurs, n'ayant aucun doute sur le résultat de sa demande, il retournait en France.

En effet, sans attendre la réponse du ministre des Affaires étrangères, il s'embarqua sur le premier navire qui allait en Europe.

Le départ subit de notre représentant, qui avait jugé à propos de ne passer que trois semaines environ à Port-au-Prince, a produit l'effet le plus déplorable. Nos nationaux ne se traitent de cruelle façon qualifier une pareille conduite.

L'arrestation de Walder. — Le *Courrier du soir* a annoncé hier le premier l'arrestation de Walder.

La nouvelle se confirme aujourd'hui malgré les démentis motivés de quelques feuilles de ce matin.

C'est samedi que Walder a été arrêté à Vienne (Isère) par des agents de la sûreté de Lyon, qui avaient été lancés dans diverses directions, à la recherche du fils Chalaye qui avait assassiné sa mère, Madame Chalaye ; dont le cadavre avait été trouvé dans la matinée rue François-Dauphin, à Lyon.

Walder s'était rendu complètement chauve portait des habits d'emprunt et était chaussé de souliers et de caoutchoucs.

Il est arrivé, à Paris, sous escorte ce matin.

Monument à Ledru-Rollin. — Le comité constitué pour assurer l'érection d'une statue à Ledru-Rollin vient d'adresser l'appel suivant :

Citoyens,

La Révolution de 1848 a doté la France du suffrage universel.

La veille du 24 février, deux cent mille électeurs composaient le pays légal. Le lendemain, la France comptait neuf millions d'électeurs.

Le gouvernement provisoire ayant proclamé le suffrage universel, conformément à la doctrine depuis longtemps professée par tous ses membres, ce fut à Ledru Rollin, comme ministre de l'intérieur, qu'échut l'honneur de l'organiser. C'est là le grand acte de sa vie. Il a fait en cela, on peut le dire, œuvre nationale. La nation reconnaissante doit une statue à sa mémoire.

Une souscription est ouverte.

Que partout des comités se forment !

Que la presse républicaine lui ouvre ses colonnes : que le 24 février 1880, dans toutes les communes de la République, chaque électeur paye sa dette au grand citoyen, et la France aura montré au monde qu'elle a la religion du souvenir !

Le comité d'initiative : Victor Hugo, sénateur ; Louis Blanc, député, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848 ; Albert, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848 ; Martin Bernard, ancien représentant du peuple ; Radet, membre du Conseil municipal de Paris ; Cernesson, président du Conseil municipal de Paris ; Devès, député ; Floquet, député ; Hattat, membre du Conseil municipal de Paris ; Maillard, membre du Conseil municipal de Paris ; Rôty, président du Conseil général de la Seine ; Spuller, député.

Nota. — Le montant des souscriptions sera versé entre les mains de M. Hattat, syndic du Conseil municipal, 18, cour des Petites-Ecuries.

AFFECTIONS NERVEUSES.

Il y a quelque chose qui, plus que toute autre circonstance, paralyse les ressorts nerveux d'une fille ou dame d'un âge incertain : ce est d'être réveillée subitement du tremblement de terre et qu'il se produit dans son lit ou elle découvre la cause : un article tombé de sa toilette qui est touché à terre. Les nerfs ne sont jamais paralysés, quand on emploie "Warner's Safe Nervine." Les nerfs dont le centre de toutes nos sensations physiques, agréables ou douloureuses, et la santé de nos organes dépend plus ou moins de la condition du système nerveux. "Warner's Safe Nervine" les entretient dans un excellent état.

Le Sirop du Dr Bull est connu depuis des années ; il n'a rien d'égal pour la guérison des rhumes et des affections du poumon.

SPECTACLES BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Au coin des rues Canal et Bienville.

M. HALL annonce respectueusement la fête à la Nouvelle-Orléans de la grande tragédienne,

MISS NEILSON,

représentant les héroïnes des pièces de Shakespeare,

secondée par des acteurs de talent, parmi lesquels nous citerons, MR. HENRY AND COMPANY, du Théâtre Royal, de Londres :

MM. H. A. Weaver, C. H. Bradshaw, W. A. Rivage, J. M. Miller, G. Billings, Josephine C. Bailey, Mme H. A. Weaver, F. W. Sanger, L. F. Rand, Edwin Cleary, E. M. Lollingwell, Henry Weaver, Jr., Mme F. A. Tannehill, Lizzie Baker, Lizzie Goode.

Première Semaine du Répertoire de Miss NEILSON,

Mardi, 8 mars, Mercredi et Vendredi soirs,

Roméo et Juliette.

Mardi, Jeudi et Samedi soirs, et Samedi en matinée,

Twelfth Night,

de Shakespeare.

La vente des billets a commencé Jeudi matin, 4 mars.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
DE BIDWELL.

Pour Huit Soirées et Deux Matinées, commençant DIMANCHE 7 MARS.
Engagement du Comédien Américain

Mr B. MACAULEY,

Jouera pour la première fois à la Nouvelle-Orléans dans le rôle comique de

"UNCLE DAN'L."

Député sheriff de Jarvis Section.

Avec le concours de sa Troupe de Comédiens, dans la nouvelle comédie américaine de M. E. A. Locke,

A Messenger from Jarvis Section.

Avec nouveaux décors et accessoires.

Acte 1—The Story.
Acte 2—Keppler's in Boston.
Acte 3—The Discovery.
Acte 4—Old Nance makes the best time on record.

Vendredi soir, 12 mars—Bénéfice de B. Macauley
Lundi, 15 mars—Pour deux semaines :
Compagnie d'opéra burlesque de Colville.—MAGIC SLIPPER. 7 mars—

THEATRE ST-CHARLES.
D. BIDWELL, Propriétaire et Directeur.

Pour un court engagement
Les Merveilleux
MIDGETS.
Parfaits Spécimens de l'Humanité—Les Plus Petits qui Existent.

GEN'L MITE,
Age : 15 ans. Poids : 9 livres.
MAJOR ATOM,
Age : 10 ans. Poids : 15 livres.

Ces merveilles humaines ont créé une excitation extraordinaire et commandé une attention universelle.

En Exhibition Tous les Jours.

Matin, 10 à 12 ; Après Midi, 2 à 5 ; Soir, 7 à 9 — Prix d'Entrée, Vingt Cinq Cents.

Trois Exhibitions par jour. 7 mars

CONCERT-BÉNÉFICE.

Mélodie Irlandaise au Théâtre Français de l'Opéra.

DANS la soirée du jour de St Patrick, un grand concert vocal et instrumental sera donné sous les auspices de la Société de St Vincent de Paul au théâtre de l'Opéra Français pour le bénéfice du peuple souffrant de la famine en Irlande. Le concert consistera en musique et en chansons irlandaises, mélodies de Moore et autres airs populaires, les exécutées étant sous la direction du Prof. H. A. Blake.

Nombre des meilleurs chanteurs amateurs ont offert leurs services. Le major Tim O'Neile récitera "Erin's Flag," le beau poème du Père Ryan.

11 mars—

Quatrième Fête Annuelle,
Exhibition Pyrotechnique et Bal
DONNÉS AUX
FAIR GROUNDS
PAR LA
Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,
Jour de Pâques, le 25 Mars 1880.

Courses : Pony Race	Prix d'entrée $2 50	Prix $15 00
Course de mulets	Prix d'entrée $2 00	Prix $10 00
Course à pied	Entrée libre	Prix 5 00
Course en sacs	Entrée libre	Prix 1 00

Danses dans les deux bâtisses.

Comité d'arrangements :
L. J. COURTIN, Chairman ;
J. F. Barthelemy, H. N. Salvant, A. D Dumaine, Chas. Burga, E. Dussom, L. J. Courtault, Geo. Plischot Jr, V. Moll, Michel Toepfer, Edgar Lassalle.

Pour invitations pour dames, s'adresser à J. F. Barthelemy, No 50 rue Royale ; Chas. Burga, chez Michel Lion, encoignure Ste Anne et Villeret Levée ; Adolphe Demarest, Stonewall Jackson Store, encoignure Champs Elysées et Victoire ; E. Dussom, encoignure Dumaine et Amour ; A. F. Bossu, encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfants.

Prix d'Entrée - - - - 50 cts
7 mars—

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway
Knabe
Pleyel
Weber
Fischer
PIANOS
AINSI QUE LES
Clough & Warren,
Peloubet, Pelton & Co, ORGUES

Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD,
11 janv—2m GRUNEWALD HALL

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS DE VINS DE GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Ventes certes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville.

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
223.....RUE VILLERE.....223
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11janv—1an

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
4 fév 80 1m—D.M.J.

LA S. L.

PRENEZ AVIS.

1° Que l'ordre du maître de poste général contre la livraison de ses malles est rappelé.

2° Que cette loterie qui n'est pas déclarée frauduleuse par le gouvernement.

3° Que cette loterie est la seule en faveur de laquelle le peuple de l'Etat ait voté et la seule qu'il ait endossée.

Washington, 27 fév. — Ce qui suit est la lettre du maître de poste général Key, aux maîtres de poste de la Nouvelle-Orléans et de New-York :

Le 13me jour de novembre 1879, fut lancé un ordre, à vous adressé, prohibant le paiement de tout mandat de poste à M. A. Dauphin, ou M. A. Dauphin, secrétaire, ou M. A. Dauphin, P. O. Box 692 et 392 Broadway, New-York, et la remise de toutes les lettres enregistrées à eux adressées, aux maîtres de poste dans les bureaux desquels elles ont été déposées. Cette personne ayant insisté un procès contre moi pour enjoindre l'exécution de cet ordre, et ayant fait appel à la Cour suprême des Etats-Unis, et ayant ce jour présenté un certificat du gouverneur et des officiers d'Etat, de l'Etat de la Louisiane, pour prouver qu'il a rempli toutes les formalités requises par l'Etat et autre témoignage, et n'étant pas convaincu par le témoignage à moi soumis, que le dit M. A. Dauphin fasse commerce d'obtenir de l'argent, par les malles, au moyen de prétentions fausses et frauduleuses, par le présent avis, j'autorise et ordonne la suspension de cet ordre, en tant qu'il concerne le dit Dauphin, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite et jugée par la Cour suprême des Etats-Unis.

Tous les lots payés en plein !

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE !
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 13 AVRIL 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE D.
GROS LOT :
$30,000,
1857 LOTS !
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400 !

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINEE DU
MARDI, 13 AVRIL 1880,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution !
Distribution Extraordinaire !
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$30,000, soit		$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités finissant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
Lots d'approximation de $900 chacun pour les neuf unités gagnant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000	1,800
Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités gagnant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à.....	$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou *lettres enregistrées* contenant l'argent en encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage de $2 du
Mardi, 13 AVRIL 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

A demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui n'en seront pas adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres ou reçus de chemises en notes sont des escrocs.

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

PIANOS.
CHICKERING,
Mathushek
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
—DE—
L'ESTABLISSEMENT le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud ; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reclinant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs !

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

PIANOS.
PIANOS
DE
HALE
—DE—
WERLEIN
135 RUE DU CANAL, 135.

PRIX :

$150	$175	$200
$225	$250	$275
$300	$325	$350
$425	$450	$550
$400	$500	$600

ORGUES
DE
ORGUES

PRIX :

$50	$75	$100
$125	$150	$175

Orgues d'Occasion.

PRIX :

$30	$40	$50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS.

PAPIER A MUSIQUE,
MÉTHODES
INSTRUMENTS de MUSIQUE
de tout genre, importés par
WERLEIN,
135-CANAL-135

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et attrayante Vente à l'Encan d'Emplacements de Commerce et Maisons de Résidence centralement situés dans le Premier, Second et Troisième District.

Magasins rue du Camp, près Gravier, rue Peters, près Poydras, rue de Chartres, Bienville et North Peters et RÉSIDENCES Rues Conti, Esplanade et St Claude.

Vente pour effectuer un partage.

Delord Barthe & als Vs Paul Louis Barthe & als.

No 10,793.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, commissaires, Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 3 Avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 17 Février 1880 et signé le 21 Février 1880, il sera vendu à l'encan, afin d'opérer un partage dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur et de nature décrites à savoir :

1 Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Maiden, Magnans et Gravier, désigné par le No 11 sur un plan dressé par F. Zimpel le 21 janvier 1835 et déposé au bureau de William Christy, actuellement notaire en cette ville, ledit lot mesurant 21 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles et irrégulières.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages, No 56 rue du Camp et toutes les améliorations sur ledit lot de terre et toutes les droits voies, privilèges et avantages qui en dépendent.

5—Un certain morceau de terre également situé dans le Premier District de cette ville, dans le dit lot borné par les rues Camp, Natchez, Magnans et Gravier, désigné sur le No 12 sur le dit plan de Chas F. Zimpel le 21 janvier 1835, déposé au bureau de William Christy, actuellement notaire. Le dit lot mesure au pied américain 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec le magasin en briques à quatre étages, No 58 rue du Camp et toutes les améliorations sur ledit lot de terre et toutes les droits voies, privilèges et avantages qui en dépendent.

6—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée (actuellement South Peters), Poydras, Decatur et Moreau et désigné sur le lettre A sur un plan dressé par L. A. Pilié député voyer de la ville, le 15 janvier 1860 et mesurant au pied américain 26 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Poydras et sur la ligne de côté plus rapprochée de la rue Natchez 114 mesurant 2 pieds 11 pouces et 4 lignes de la rue de la Nouvelle Levée à South Peters, puis sur une ligne allant vers la rue Poydras 3 pieds et 1 pouce, puis une seconde profondeur de 2 pieds 2 pouces et 7 lignes, puis 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur dans le fond.

Ensemble avec le bâtisse en magasin en briques à trois étages No 54 rue Nouvelle Levée et South Peters et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et toutes les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

6—Un certain morceau de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bourbon, Dumaine et Passage de la Bourse et mesurant au pied américain 25 pieds et 7 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses No 60 de la rue Bienville et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et toutes les droits allées et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, sujet au droit des ailées d'aller et venir des ameublements communs entre voisins, tel que.

7—Un certain morceau de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bourbon, Dumaine et Passage de la Bourse et mesurant au pied américain 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses en briques No 50 rue St Louis et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, et tous les droits allées privilèges et avantages qui y appartiennent.

8—Un certain morceau de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Dauphin, désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. Pilié député voyer général, le 14 novembre 1836 et déposé dans le livre de plan de F. Grima notaire comme le No 43.

Le dit lot de terre mesurant au pied américain 26 pieds 1 pouce de face à la dite rue Conti sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec la bâtisse en briques No 130 rue Conti et les améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits, allées, privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent. Ensemble aussi avec l'usage de la cour et une allée s'ouvrant sur la rue Conti et mesurant 10 pieds de large par 27 pieds, représentant sur le dit plan, laquelle cour et la dite allée seront pour le commun usage des bâtisses No 1 et 2, et de l'autre part désigné sur le No 4 sur le dit plan et de huit autres lots et bâtisses situées rue Bourgogne.

9—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée (actuellement South Peters), Poydras, Decatur et Moreau et désigné sur le lettre A sur un plan dressé par L. A. Pilié député voyer de la ville, le 15 janvier 1860 et mesurant 10 pieds 6 pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Poydras et sur la ligne de côté plus rapprochée de la rue Natchez 114 mesurant 2 pieds 11 pouces et 4 lignes de la rue de la Nouvelle Levée à South Peters, puis sur une ligne s'étendant vers la rue Poydras 3 pieds et 1 pouce, puis une seconde profondeur de 2 pieds 2 pouces et 7 lignes, puis 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur dans le fond.

Ensemble avec le bâtisse en magasin en briques à trois étages No 54 rue Nouvelle Levée et South Peters et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre et toutes les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Conditions de la vente : Un quart comptant et le reste en trois paiements égaux à un, deux et trois ans de crédit, en billets à l'ordre du créancier et endossés par lui, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente, et mesurant 68 pieds 5 pouces et lignes de face rue St-Claude, 68 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain, derrière, précédemment décrit, et 26 pieds 2 pouces 6 lignes sur l'autre côté de la rue Kerlerec, le tout en mesure américaine. Ainsi que la maison de résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, No 163 rue St-Claude les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et servitudes qui lui appartiennent.

10. En certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre B sur le plan de 15 janvier 1860, dressé par L. H. Pilié, député voyer de la ville, et mesurant 68 pieds 5 pouces et lignes de face rue St-Claude, 68 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain, derrière, précédemment décrit, et 26 pieds 2 pouces 6 lignes sur l'autre côté de la rue Kerlerec, le tout en mesure américaine. Ainsi que la maison de résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, No 165 rue St-Claude les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et servitudes qui lui appartiennent.

11. En certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre A, sur un plan de 15 janvier 1860, et ayant en mesure américaine, 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters et 64 pieds et 7 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage, en commun avec les lots A, C et D, sur le dit plan, de l'allée de 3 pieds 9 pouces de large dans le fond des dits quatre lots.

Ensemble avec les édifices en briques à trois étages No 92 North Peters et toutes les autres améliorations sur le dit lot de terre, ainsi que les droits, servitudes et privilèges y appartenant.

12—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues North Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre C sur ledit plan de 15 janvier 1860 de L. H. Pilié, député voyer de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue North Peters sur 64 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles avec l'usage conjointement avec les lots A, B et D sur le dit plan, de l'allée de 3 pieds et 9 pouces de largeur dans le fond des quatre dits lots, le tout en mesure américaine.

Ensemble également avec les maisons en briques à trois étages No 91 rue North Peters et toutes les autres améliorations sur ledit lot de terre et toutes les droits servitudes et privilèges y appartenant.

Conditions de la vente : Un quart comptant et le reste en trois paiements égaux à un, deux et trois ans de crédit, en billets à l'ordre du créancier et endossés par lui portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente, et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les billets devront être payés en or ou argent, au choix du créancier ou propriétaire et seront avec privilège accordés aux acquéreurs de payer au comptant le prix d'achat ou de crédit, en billets à l'ordre du prêt en sus du jour payable comptant comme ci-dessus. Il sera intimé dans chaque acte de vente les conditions du prêt, le montant du prêt, la date etc. du transfert de l'assurance pour couvrir le crédit accordé aux acquéreurs ainsi que le chiffre du prêt, pour cent, honoraires de notaire en sus de son paiement des billets et des procédures judiciaires pour en recouvrer le montant. Les acquéreurs devront en outre, assurer en sus du prix d'adjudication les taxes courantes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Hunter Boany notaire.

Les plans des propriétés ci-dessus décrites sont déposés avant la vente et pour même jours chez le soussignés d'Encan et tarif et sont les remarquables ameublements seront loués les bureaux des encanteurs, No 17 rue Carondelet.

Les propriétés ci-dessus décrites ne sont vendues sujette aux taux et aux loyers courants et dont l'encanteur ne peut connaître tous les détails au lieu et au moment de la vente.

7 mars—Mer Ven Dim jusqu'à la vente.

PAR C. E. GIRARDEY.

Magasin en briques à 4 étages
Et entrepôt séparé
No 73 rue Decatur (Vieille-Levée),
Entre St-Louis et Conti.

Un des emplacements les plus favorables pour le commerce des liqueurs et des groceries.

Près du débarcadère des bateaux à vapeur de la côte inférieure.

Bâtisse

La maison en briques, à double corps de logis, No 112, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.

Vente positive, du consentement des parties, pour effectuer un partage et pour liquider.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 10 avril 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu positivement à l'encan de comptant, deux parties, pour effectuer un partage et liquider :

1° Le magasin en briques à 4 étages, très bien disposé et soigneusement construit, ainsi qu'un entrepôt séparé, désigné par le No 73 rue Decatur, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St. Louis. Le terrain a 21 pieds 2 pouces de lignes de face à la Vieille Levée ou rue Decatur, sur une profondeur de 104 pieds, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à quatre étages, parfaitement disposé et soigneusement construit, désigné par le No 73 rue Decatur ou Vieille Levée, avec un entrepôt en briques, très vaste, et séparé du bâtiment principal et offrant tous les avantages désirables, sous le rapport de la ventilation pour la fabrication de la liqueur, la manipulation des groceries, etc. C'est le plus grand et le plus populaire qui ait jamais été offert à la vente à raison de $1000 par an sans bail.

2° La maison en briques à un étage, à double corps de logis, désignée par le No 112 rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourbon et Dauphine, ayant mesure française 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Elle se loue sans bail, au taux de $10 par mois pour chaque corps de logis, et est toujours louée chef par suite de sa proximité du quartier des affaires.

Conditions—Un tiers en plus, au choix des acquéreurs, comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de jour de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de poursuite pour recouvrer le montant des dits billets, et paiement par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mars—7,9,14,16,20,21,27,28 mars, 3 avril au 10.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé.....$500.000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt.....$388,272 86

Pertes, dépenses, taxes, etc $298.791 79
Fonds de réserve.. 10.000 00
Dividende sur actions, 10 p. cent 49,568 00—$348,360 60

Profits nets..... 39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières.... $398,157 07
Argent en caisse et prim